

gent, il devint l'associé, puis le successeur de M. Dumaine et augmenta encore l'importance de cette vieille et célèbre maison.

M. Baudoin avait été admis dans notre Société, sur la présentation de son compatriote M. Mayeux, au mois de janvier 1881. A diverses reprises, il nous donna des preuves de sa bienveillante sympathie. Parmi les nombreux ouvrages que notre bibliothèque a reçus de lui, nous citerons, en première ligne, les antiquités de Millin; la Campagne de France en 1814 par le commandant Weill; les Commentaires de César, édition de l'empereur Napoléon III; Polybe, avec les commentaires du chevalier de Folard.

Notre Société s'associe au deuil que la mort prématurée de M. Baudoin cause à sa famille et à ses amis.

LA FONTAINE AUX ARCHIVES DE CHANTILLY

Ce mémoire de M. Maurice Henriot est l'épilogue de notre visite à Chantilly du 13 août dernier. L'auteur annonce modestement que ce ne sont point des *documents* qu'il a recueillis, mais « de simples notes extraites des papiers des Condé, notes relatives à La Fontaine et à ses ouvrages ».

M. le Prince tenaient essentiellement à la nomination de La Fontaine à l'Académie française. Le « faiseur de fables », comme le lui manda son médecin Bourdelot, fut élu à la place de Colbert, au grand déplaisir du Roi qui, ayant désiré voir nommer son historiographe Boileau, voulut surseoir à la ratification de l'élection jusqu'à ce que son protégé pût prendre place à l'Académie. M. de Bezons étant mort le 12 mars 1684, Boileau fut élu le 20 avril. Il fut possible à La Fontaine de prendre séance en même temps que son ami, le législateur du Parnasse; à ce sujet, il adresse à Louis XIV une ballade qui est la

glorification des grandes actions du monarque. La Fontaine avait-il brigué dix ans plus tôt un siège à l'Académie? C'est bien possible, mais il dut s'effacer devant Quinault qui, cette même année 1674, l'avait emporté sur son concurrent dans la composition de l'opéra *Daphné* dont Lulli avait fait la musique.

Notre « faiseur de fables » était-il chasseur? Sa lettre à M. le Prince pour obtenir l'autorisation de chasser à Montluel (sans doute Monthurel, près de Condé) le donnerait à penser. Des citations rappelées par M. Henriot appuient cette supposition : La Fontaine tenait essentiellement à l'opinion, comme à la bienveillance de Condé ; aussi demandait-il « comment il avait trouvé les vers qu'il lui envoyait »... M. le Prince encourageait ces communications et manifestait son plaisir de les recevoir.

La suite de cette étude intéressante est renvoyée à la séance de décembre.

Procès, condamnation et mort de l'abbé Thirial, curé de Saint-Crépin.

Les Archives Nationales ont fourni à M. le docteur Corlieu les documents sur lesquels il s'est appuyé pour tracer cet émouvant tableau de la mort d'un digne prêtre en 1794. Par là il rectifie la version donnée par l'abbé Hébert et reproduite par M. l'abbé Poquet.

L'abbé Jean-François Thirial, né à Compiègne en 1755, docteur en Sorbonne, avait professé la théologie à Paris, puis à Lyon. En 1785, après avoir passé par la cure de Vauchamps, près de Montmirail ; il avait été nommé curé de Château-Thierry succédant à l'abbé Nivert. Très estimé de ses collègues l'abbé Thirial fut élu délégué du clergé aux Etats-Généraux de 1789. En décembre 1790 il prêta le serment à la Constitution, mais quelques jours après fit des restrictions qui ne furent point agréées. On lui avait